REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Année 2025

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

–

La suppression du compte-rendu des séances et la création de la liste des délibérations du Conseil Municipal

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

Cette suppression, qui prend effet à compter du 1er juillet 2022, doit être lue comme suppression tant de l'obligation de tenue que de l'obligation d'affichage du compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

Conformément à l'article L2121-25 modifié du code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations, examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Année 2025

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 du mois de décembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle du conseil municipal située en mairie, sous la présidence de Monsieur ***André-Luc DUBOIS***, Maire, en suite de la convocation envoyée par mail, le 11 décembre 2024, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : *André-Luc DUBOIS, Laurent GAYOU, Karine COISNE, Béatrice ABERGIL, Frédéric SAUVAGE, Lidwine KHELIFA, Lionel LERANT, Maxence WILLEMS, Cathy BRAZAO, Pascal SERGENT*

Absents excusés :

Mathilde DEROOSE, qui donne procuration M. Laurent GAYOU

Stéphane WALLET, qui donne procuration à M. Frédéric SAUVAGE

Fabrice CARY, qui donne procuration à André-Luc DUBOIS

Absents :

Audeline HOGUET

Elodie CAZIER

Nombres de Conseillers en exercice	Nombres de procurations	Nombre de votants
10	3	13

Monsieur Maxence WILLEMS est élu secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du lundi 23 septembre 2024

M. Le Maire demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le procès-verbal.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

M. Pascal SERGENT tient à souligner que la suppression du compte-rendu de conseil municipal est dommageable.

M. Le Maire précise que cette suppression est réglementaire et que le PV est bien plus complet que le compte-rendu

M. Frédéric SAUVAGE précise que le PV du 23 septembre 2024 n'est pas sur le site internet.

M. Le Maire précise que cela est normal étant donné que le PV de chaque séance est arrêté à la séance de conseil municipal qui suit et doit être publié après avoir été arrêté.

M. Le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer.

Résultat :

Pour	**10**
Contre	
Abstention	**2**
Ne prend pas part au vote	**1**

Délibération 1 : Renouvellement de la convention de mutualisation du service d'instruction des autorisations d'urbanisme avec la commune d'Haubourdin

M. Le Maire explique la nécessité de renouveler la convention de mutualisation du service d'instruction des autorisations d'urbanisme avec la commune d'Haubourdin.

M. Le Maire demande s'il y a des remarques sur cette délibération.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

Résultat :

Pour	**10**
Contre	
Abstention	**2**
Ne prend pas part au vote	**1**

Délibération 2 : Recours au contrat d'apprentissage

M. Le Maire explique aux membres du conseil la volonté de pouvoir recourir au contrat d'apprentissage afin de former les jeunes en demande de formation.

M. Le Maire demande de se prononcer sur cette délibération

Résultat :

Pour	**13**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 3 : MISE EN PLACE DE L'INDEMNITE SPECIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT DES POLICIERS MUNICIPAUX

M. Le Maire donne la parole à M. GAYOU pour expliquer la délibération.

M. GAYOU précise que les primes de la police municipale seront modifiées à compter du 01/01/2025 d'où la nécessité de délibérer pour le nouveau régime indemnitaire. M. GAYOU précise que ceci n'aura aucun impact pour les finances communales.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

Résultat

Pour	**13**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 4 : décision budgétaire modificative

M. Le Maire propose à M. GAYOU de présenter cette délibération.

M. GAYOU expose à l'assemblée la volonté d'abonder l'article 2131 de 60 000.00 € afin de financer les réparations de la toiture de la mairie. Ce montant est pris sur la vente du PAJ.

M. Le Maire demande de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	**13**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 5 : Acceptation d'un don en numéraire

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

M. Le Maire explique à l'assemblée que d'anciennes cartes scolaires non répertoriées à l'inventaire ont été vendue pour une valeur de 500 € par un membre du conseil et reversée afin de participer aux activités du service jeunesse.

M. Le Maire demande s'il y a des remarques :

M. Pascal SERGENT exprime son désaccord sur la façon dont cette vente a été faite.

M. Le Maire demande de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	**10**
Contre	
Abstention	**2**
Ne prend pas part au vote	**1**

Délibération 6 : Acceptation d'un don en numéraire

M. Le Maire précise que les délibération 6, 7, 8, 9, 10 et 11 ont été faites à la demande suite à une remarque de l'opposition concernant la participation gratuite de bénévoles ayant à cœur de participer et surtout d'aider la commune lors des festivités organisées à un repas payé par la collectivité pour un coût de 25.50 € par personne.

M. Le Maire demande de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	
Contre	**1**
Abstention	**11**
Ne prend pas part au vote	**1**

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

Délibération 7 : Acceptation d'un don en numéraire

M. Le Maire demande de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	
Contre	**1**
Abstention	**11**
Ne prend pas part au vote	**1**

Délibération 8 : Acceptation d'un don en numéraire

M. Le Maire demande de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	
Contre	**1**
Abstention	**11**
Ne prend pas part au vote	**1**

Délibération 9 : Acceptation d'un don en numéraire

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

M. Le Maire demande de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	
Contre	**1**
Abstention	**11**
Ne prend pas part au vote	**1**

Délibération 10 : Acceptation d'un don en numéraire

M. Le Maire demande de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	
Contre	**1**
Abstention	**11**
Ne prend pas part au vote	**1**

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

Délibération 11 : Acceptation d'un don en numéraire

M. Le Maire demande de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	
Contre	**1**
Abstention	**11**
Ne prend pas part au vote	**1**

La secrétaire de séance **Le Maire,**

Maxence WILLEMS ***André-Luc DUBOIS***